

Option Euro au lycée Marlioz

Objectifs :

Pratiquer l'anglais sur des thèmes variés **2h en plus par semaine**.
Renforcer la compréhension écrite et orale. Renforcer le vocabulaire.
Prendre la parole en Anglais au sein d'activités variées TP, exposés, quiz, débats...
Savoir exprimer son opinion, son raisonnement à l'écrit et à l'oral.

Organisation :

L'option euro au lycée Marlioz c'est donc 2h par semaine de cours **en plus**.
-1h avec un professeur d'anglais
-1h avec un professeur d'une autre discipline ayant la certification d'anglais (en 2020-2021 les disciplines représentées sont l'histoire géographie (HG) et la physique chimie (SPC))

L'organisation par semaine peut varier selon le niveau et /ou l'année (soit 1h avec chaque professeur par semaine soit 2h avec un professeur par quinzaine)

En seconde les élèves sont répartis par le lycée entre HG ou SPC selon les contraintes des emplois du temps.
En première, les élèves sont répartis au mieux selon les spécialités enseignées et les effectifs, sans garantie d'obtenir son choix préférentiel.

Il n'est pas du tout gênant de passer d'euro HG en seconde à euro SPC en première ou inversement.

Contenus :

ATTENTION pour éviter tout malentendu, même s'il peut y avoir des projets proposés selon les années et les professeurs engagés, l'option euro ne garantit en rien l'organisation d'un voyage ou d'un échange.

EURO SPC :

Avec le professeur de physique chimie :

- les cours se déroulent au laboratoire : nous faisons souvent des TP en anglais.
- Il n'y a pas de nouvelles notions de physique chimie introduites en euro mais plutôt une révision en anglais et/ou une utilisation de ce qui a déjà été fait en cours classique. L'option euro est l'occasion d'aborder des notions déjà vues en français mais un peu différemment ; d'approfondir des thèmes, de faire des projets...
- L'ensemble des séances est exclusivement en anglais.

Avec le professeur d'anglais, le cours est en salle classique. Les thèmes abordés sont en lien avec ceux de physique chimie.

En seconde il n'est pas nécessaire de partir avec un très bon niveau en sciences pour réussir en option euro SPC.

EURO HISTOIRE-GEO :

Avec le professeur d'Histoire-Géographie :

- en Seconde et Première, le programme est dans l'esprit de celui d'Histoire-Géographie de tronc commun mais il ne le répète pas. Il met l'accent sur la spécificité des pays anglophones ou sur un regard issu de ces pays, ce qui permet de mieux comprendre les repères, les opinions, les identités de chacun et d'épaissir notre propre point de vue.
- les documents de supports très variés, les activités et les éléments de cours sont essentiellement en anglais, avec quelques reprises ponctuelles possibles en français si besoin.
- peuvent alterner des moments de cours « classique », des recherches et des exposés, des discussions ouvertes et des jeux de rôles, la réalisation de posters, de jeux de société ou de vidéos en anglais etc

Le professeur d'anglais aborde des thèmes en lien avec le programme d'Histoire-Géographie. Il met en place des activités qui favorisent l'expression orale et consolident les connaissances des élèves ainsi que leurs acquis culturels des pays anglophones.

Evaluation :

L'option euro est évaluée et apparait dans le bulletin, cette option fait partie, à partir de la première, du contrôle continu pour le bac.

Parfois, l'évaluation se fait conjointement par les 2 professeurs intervenants. Dans ce cas, le professeur d'anglais évalue les compétences liées à la langue et le professeur de l'autre discipline celles liées au raisonnement, à la compréhension des problèmes.

Et la mention euro au bac : tout se joue en terminale.

Il faut :

-avoir au moins 12/20 en anglais dans l'année de terminale.

-avoir au moins 10/20 à l'évaluation de la classe de terminale (20% moyenne annuelle et 80% épreuve orale)

A qui s'adresse la section euro ?

La section euro s'adresse d'abord et surtout à des élèves motivés prêts à s'investir dans des projets en anglais et à participer activement à l'oral.

Il faut donc pour cela avoir un niveau d'anglais minimum et évalué par les professeurs du collège.

Comment postuler ?

Pour postuler, une fiche de candidature sera donnée par le collège et sera à compléter par l'élève et ses professeurs. Le collège transmettra ensuite tous les dossiers au lycée.

Une commission de recrutement se déroulera fin juin en présence de professeurs du lycée et de chaque collège.

A l'issue de cette commission, l'ensemble des dossiers sera classé.

Ainsi, en plus des candidats retenus, une liste supplémentaire est créée et permettra de compléter en cas de désistement.

Par ailleurs, quelques places peuvent parfois se libérer à l'entrée en première, il est alors possible de les proposer aux élèves en fin de seconde.